

République Française
Département
CHER

Extrait du registre
des délibérations de la Commune de Barlieu
séance du 31/03/2023

COMPTE RENDU DE SEANCE

L' an 2023 et le 31 Mars à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Salle des Fêtes sous la présidence de VERBEKE Marc Maire

Présents :

M. VERBEKE Marc, Maire, Mmes : ANIEL Brigitte, GAMBIER Anne-Laure, GUIMARD Christelle, LEFEBVRE Jacqueline, ROMAIN Michelle, MM : LAMOURET Cyrille, LEGER Jean-François, RAVARD Maxime

Absents représentés :

DESTENAVE Martine ayant donné pouvoir à Cyrille LAMOURET
MATRULLO Ludovic ayant donné pouvoir à Michelle ROMAIN

Nombres de membre

- Afférents au Conseil municipal : 11
- En exercice : 9

Date de la convocation : 21/03/2023

Date d'affichage : 21/03/2023

Secrétaire de Séance

RAVARD Maxime

SEANCE OUVERTE A 20H10

SOMMAIRE

Projet de centrale photovoltaïque au sol - ajourné
Etude d'un devis concernant l'installation de grillage aux lagunes
Etude d'un devis concernant la signalétique du centre bourg
Etude d'un devis concernant un escabeau avec plateforme et garde fort fixe pour le service des espaces verts.
Etude des devis relatifs à la protection et la sécurisation des données de la commune
Etude de devis concernant un tabouret réglable sur roulette pour le service scolaire
Etude du devis relatif à l'atelier yoga relaxation enfants sur le temps périscolaire
Etude de devis relatifs à l'installation d'un panneau d'affichage extérieur à la salle des fêtes
Etude du devis relatif au feu d'artifice
Etude des subventions aux associations
Approbation de la convention présentée par TERANA relative aux prélèvements, collectes et Analyses en hygiène alimentaire pour la restauration scolaire.
Syndicat mixte du pays Sancerre Sologne : bilan d'activité 2022
Etude du transfert de la compétence "études préalables au transfert de la compétence eau potable et assainissement collectif"
Approbation d'une aide exceptionnelle en direction d'un administré

Projet de centrale photovoltaïque au sol

L'avis juridique concernant le projet de bail emphytéotique ne sera rendu qu'à compter du 5 avril 2023, ce point à l'ordre du jour est ajourné.

2023_15 – Etude d'un devis concernant l'installation de grillage aux lagunes

Le Maire explique à l'assemblée que le grillage qui protège l'accès aux lagunes le long du bief entre les lagunes et l'accès pompier est abimé. L'idée est de renforcer le grillage permettant l'inaccessibilité et la sécurité du site. Dans un second temps il sera installer du fil barbelet. Le grillage sera enterré de 25cm. Il est impératif d'éviter la destruction des berges et du liner des lagunes.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité, **approuve** le devis présenté par la QUINCAILLERIE FOUCHER pour un montant de 509.65€ TTC.

2023_16 – Etude d'un devis concernant la signalétique du centre bourg

La commission voirie s'est réunie le 18 février 2022 afin de faire le point sur la signalétique du centre bourg et notamment concernant la croix Poneau, la Vigne, route de la Vigne.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité, **approuve** le devis présenté par la SOCIETE SIGNALETIQUE VENDOMOISE pour un montant de 1098.72€ TTC.

2023_17 – Etude d'un devis concernant un escabeau avec plateforme et garde fort fixe pour le service des espaces verts.

Le Maire présente le devis de la SASU QUINCAILLERIE FOUCHER concernant un escabeau avec plateforme et garde fort,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité, **approuve** le devis présenté par la SASU QUINCAILLERIE FOUCHER pour un montant de 797.34€ TTC.

2023_18 – Etude des devis relatifs à la protection et la sécurisation des données de la commune

Le Maire explique qu'il est nécessaire de protéger les données de la mairie car le système d'aujourd'hui n'est plus suffisant et donne la parole à Monsieur LAMOURET qui présente les 3 systèmes de sauvegarde :

- Mode SAAS, système basique mais incomplet, solution que nous avons aujourd'hui
- Mode sauvegarde externalisée : devis Berger Levrault qui sauvegarderait les données des logiciels de paye, comptable et état civil ainsi qu'une partie des données du PC à hauteur de 30GO
- Maintenir la sauvegarde en mairie via un boîtier NAAS : devis Cristal informatique

Pour compléter, le fournisseur d'accès Internet Orange propose par ailleurs une cybersécurité comprenant un antivirus et un antimalware.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité, **approuve** le devis présenté par la société Cristal informatique pour un montant de 1007€ TTC.

2023_19 – Etude de devis concernant un tabouret réglable sur roulette pour le service scolaire

Le Maire présente le devis de la société LACOSTE concernant un tabouret réglable sur roulette pour le poste d'ATSEM,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité, **approuve** le devis présenté par la société LACOSTE pour un montant de 135.51€ TTC.

2023_20 – Etude du devis relatif à l'atelier yoga relaxation enfants sur le temps périscolaire

Le Maire donne la parole à Madame ROMAIN qui présente le devis pour l'atelier relaxation yoga en direction des enfants sur le temps périscolaire sur une session de 8 séances d'une heure facturé 20€ la séance.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité, **approuve** le devis présenté par Patrick VASSOR.

2023_21 – Etude de devis relatifs à l'installation d'un panneau d'affichage extérieur à la salle des fêtes

Le Maire explique que le tableau d'affichage situé à la cantine n'est pas visible auprès de tous et qu'il serait judicieux de placer un panneau d'affichage à l'extérieur pouvant être vu lors de la fréquentation de la salle des fêtes. Vu les devis présentés par SEDI équipements et LACOSTE,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité, **approuve** le devis présenté par SEDI Equipement pour un panneau d'affichage extérieur de 6 feuilles d'un montant de 152.28€.

2023_22 – Etude du devis relatif au feu d'artifice

Le Maire présente à l'assemblée le devis concernant le feu d'artifice demandé pour la manifestation du 14 juillet 2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le devis concernant le spectacle pyrotechnique présenté par la société RUGGIERI pour un montant total de 2 650€ TTC.

2023_23 – Etude des subventions aux associations

Monsieur le Maire donne lecture des courriers concernant les demandes de subventions de :

- TD solidarité et santé
- ADMR
- Addiction alcool vie libre
- Secours catholique
- Hôpital faune sauvage

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire, décide d'attribuer :

- TD solidarité et santé pour un montant de 500€ (à l'unanimité)
- ADMR pour un montant de 50€ (10 voix Pour, 1 voix contre C. LAMOURET)
- Addiction alcool vie libre pour un montant de 50€ (10 voix pour, 1 contre L. MATRULLO)
- Secours catholique (9 voix pour, 2 contre C. LAMOURET, M. VERBEKE)
- Hôpital faune sauvage (à l'unanimité)

et de ne pas attribuer de subvention à :

- Hôpital faune sauvage (à l'unanimité)

2023_24 – Approbation de la convention présentée par TERANA relative aux prélèvements, collectes et Analyses en hygiène alimentaire pour la restauration scolaire.

Madame ROMAIN explique à l'assemblée que le laboratoire TERANA procède aux prélèvements des échantillons concernant la restauration scolaire conformément aux nécessaires analyses à mettre en oeuvre au regard du contexte législatif.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, **approuve** la convention relative à l'analyse des surfaces de la restauration scolaire pour l'année 2023.

2023_26 – Etude du transfert de la compétence "études préalables au transfert de la compétence eau potable et assainissement collectif"

Le Maire explique le transfert obligatoire de la compétence eau potable et assainissement à compter du 1^{er} janvier 2026 à la communauté de commune. Celle-ci souhaite anticiper le travail préparatoire à la prise de compétence par l'accompagnement d'un bureau d'études sur tous les aspects induits à la prise de compétence,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, **décide de transférer** à la Communauté de communes Pays Fort Sancerrois Val de Loire la compétence « études préalables au transfert de la compétence eau potable et assainissement collectif »

2023_25 – Syndicat mixte du pays sancerre sologne : bilan d'activité 2022

Le Maire informe que le Syndicat mixte du Pays Sancerre Sologne a adressé son rapport d'activités 2022 :

Périmètre :

52 communes depuis le 01/01/2022 pour 333 615 habitants

BUDGET 2022 :

Fonctionnement : 1 049 721.22€

Investissement : 85 907.44€

Participation des communes et communauté de communes au budget : 5.15€ par habitant

Participation des communes à la mission locale du pays Sancerre Sologne : 1.20€ par habitant

THEMATIQUE :

1. ECONOMIE – EMPLOI

Dont la mission locale qui remplit une mission de service public pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes agés de 16 à 25 ans sortis du système scolaire, résidant sur le bassin d'emploi Aubigny-Belleville.

1470 jeunes en contact dont 666 jeunes accompagnés et 182 nouveaux inscrits

ECONOMIE TOURISTIQUE

2. ENVIRONNEMENT

3. SERVICES A LA POPULATION

Dont opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

En 2022, 33 dossiers validés par l'ANAH concernant :

- Amélioration thermique
- Logements indignes
- Réhabilitation logements accédants
- Créations locatives

Montant moyen d'aide par logement : 7 352€ pour un montant moyen de 35 000€ de travaux

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, **prend acte** du rapport d'activités 2022 du Syndicat mixte du pays Sancerre Sologne.

QUESTION DIVERSE

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer une aide exceptionnelle de 500€.

INFORMATIONS DIVERSES

- Point sur les travaux d'isolation de la mairie : Devis validé en séance de Conseil municipal du 30/08/2022. L'Entreprise RIBEIRO intervient dans le bureau de l'agence postale communale et le secrétariat.
- Création d'une régie d'avances pour les dépenses : la commune aura la possibilité de régler des achats en ligne.
- Distribution de nouveaux conteneurs à poubelle entre le 19 et le 27/05. La collecte s'effectuera tous les 15 jours du 01/10 au 30/04 et toutes les semaines du 01/05 au 30/09.
- Convention entreprise FLAMM'S : présence sur le site de Badineau le dimanche soir.
- Fissure de l'agence postale communale : devis réalisé par un artisan pour informer les potentiels acheteurs qui s'élève à 4600€.
- Concert de Cor des Alpes le 20/08/2023 organisé par le festival de Boucard devant les silos de Badineau.

SEANCE LEVEE A 23H10



RAVARD
Ravard